

# Communiqué de presse

**Le 17/12/2024**

## Un guide pour agir et préserver nos cours d'eau

Le bassin versant du Brivet possède de nombreux cours d'eau. 600km de cours d'eau arpentent ce territoire.

Suite aux politiques de remboursements des années 50 à 70, 90% des cours d'eau du bassin versant ont été soumis à de profondes restructurations impactant leurs diverses fonctionnalités. Aujourd'hui, ils sont toujours soumis à de nombreuses dégradations qui mettent en péril leur fonctionnement.

Et pourtant ces milieux sont dotés d'une richesse incroyable qui contribuent au développement de la biodiversité, à la sécurité alimentaire et au bien-être humain.



C'est pourquoi le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) a travaillé sur un guide à destination des habitants pour leur indiquer comment agir pour préserver ces cours d'eau.

« En tant que propriétaire ou locataire riverain de cours d'eau vous avez un rôle majeur à jouer pour améliorer le fonctionnement de ceux-ci et préserver leur bon état. L'entretien des cours d'eau, encadré par le code de l'environnement, doit être mis en œuvre dans le respect des écosystèmes fragiles » indique Eric Provost, président du SBVB.

Ce guide sera distribué par l'entreprise Handirect de Saint Herblain et à partir de fin décembre 2024-janvier 2025 dans 2000 foyers de riverains de cours d'eau du bassin versant du Brivet

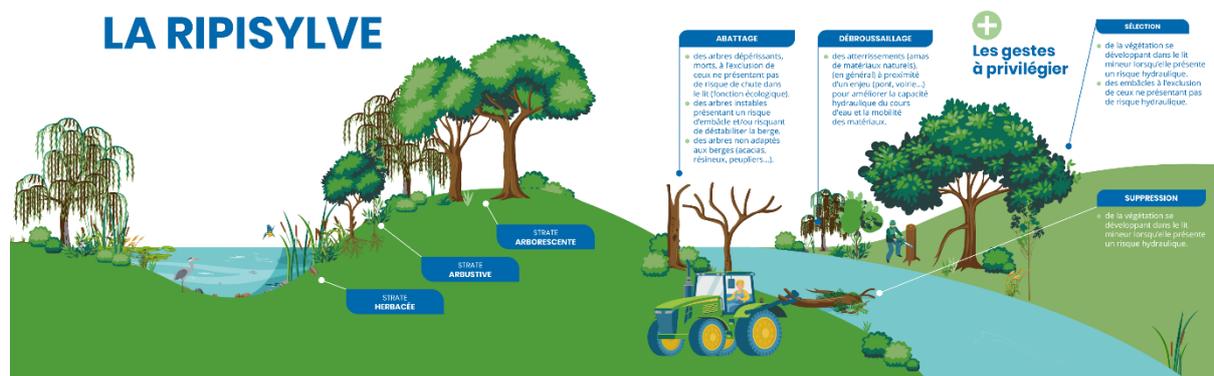
des communes de Bouvron, Sainte Anne sur Brivet, Saint Gildas des Bois, Campbon, Guenrouet, Savenay et Quilly.

C'est un premier secteur test qui permettra de capitaliser les besoins du territoire plus largement.

Il sera également mis à disposition dans les bibliothèques et mairie des 32 communes du bassin versant ainsi que dans les offices de tourisme et accueil des 5 intercommunalités (Cap Atlantique, St Nazaire Agglo, Communautés de communes de Pontchâteau St Gildas, estuaire et sillon et Pays de Blain).

Vous souhaitez un exemplaire\*, n'hésitez pas à contacter le SBVB au 02 40 45 60 92 ou par mail à [contact@sbvb.fr](mailto:contact@sbvb.fr)

*\*sous réserve du stock disponible*



Ce projet est financé dans le cadre du Contrat Territorial Eau 2023-2025 du Bassin Versant Brière Brivet par L'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région des Pays de la Loire et le Syndicat du bassin versant du Brivet.

## Contact

### Syndicat du Bassin Versant du Brivet

Mattis ROTUREAU, Technicien Milieux Aquatiques

[mattis.rotureau@sbvb.fr](mailto:mattis.rotureau@sbvb.fr)

06 10 14 27 04

Mathilde GOALABRE, Animatrice Bassin Versant (en charge de la communication)

[mathilde.goalabre@sbvb.fr](mailto:mathilde.goalabre@sbvb.fr)

07 72 32 31 05

5 rue des frères Lumière 44160 PONTCHATEAU

02 40 45 60 92

[www.sbvb.fr](http://www.sbvb.fr)